# Bulletin municipal

*Mur se construit brique après brique…*

**Janvier 2022**

**Mairie de Mur de Sologne**
**Horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi
8h50-12h30 / 14h00-16h45

www.murdesologne.fr
Tel. 02.54.83.81.15
@ mairie.murdesologne@wanadoo.fr

**Sommaire :**

Les projets menés en 2021.....1
Les projets pour 2022.....2
Vie de la commune .....4
Urbanisme .....6
Finances.....7
Etat Civil .....8

**Rédaction :** F. Blin, V. Chauveau, S. Cessac D. Chambinaud. N. Morisseau
**Directeur de la publication :** P. Picard.
**Edition :**
Maire de Mur de Sologne
3 Square de Lattre Tassigny
41230 Mur de Sologne
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

## Les projets menés en 2021

### *Liaison verte*

Vous avez été tenus informés des difficultés rencontrées avec l'entreprise à qui la réalisation des espaces verts avait été confiée, et qui nous ont obligés à résilier le marché qui nous liait à celle-ci. Nous avons quand même mis en service cet équipement qui prouve tous les jours son utilité et nous sommes en train de traiter avec deux nouvelles entreprises pour la finition des travaux non réalisés : l'une pour les espaces verts (dont la reprise des végétaux), l'autre pour les éléments minéraux. Ce seront deux entreprises locales et les travaux se feront au printemps.

**Bilan financier à ce jour de ce chantier** : les financements ont été sollicités en 2018 sur la base d'une dépense totale de 130 000 € HT ; les marchés passés en 2020 portaient sur un montant total de 76 000 €. Le marché résilié a porté sur une dépense totale de 25 000 € (soit 18 000 € non réalisés). Les nouveaux marchés à passer se montent à environ 21 000 €. Au final, le montant prévisionnel ressort à 79 000 €, pour lesquels deux subventions du département et le fonds de concours de la Communauté de communes restent à percevoir.

### *City Stade*

Il a été retenu un groupement pour la réalisation de cet équipement, attendu très largement et notamment par nos jeunes :

- SOTRAP (Romorantin) réalise la plateforme (qui à ce jour est terminée)
- AQUARELLE (Selles-Saint-Denis) devrait poser la structure fin février (sauf imprévu lié au COVID)

Montant du marché : **82 000 €,**

Financement :
Etat (DETR) : **25 780 €**
Département (DSR) : **19 000 €**
Fonds de concours CCRM : **6 780 €**
Commune : **30 440 €**

### *Mise en accessibilité et rénovation de la Mairie*

La consultation des entreprises a eu lieu, son dépouillement est en cours ; nous en aurons dans les prochains jours le résultat, ce qui permettra de caler le calendrier des travaux et leur phasage. Rappelons que ce dossier important vise à rendre à notre mairie sa vraie place dans la commune en y relocalisant les mariages, les réunions du conseil municipal et les diverses réceptions qui n'y trouvaient plus place. Les travaux débuteront début 2022.

Maître d'œuvre : cabinet CHAUVEAU, Blois
Montant des travaux : **167 806 €**
Financement :
Etat (DETR) : **42 912 €**
CCRM : **30 000 €**
Commune **:** **94 894 €**

## *Assainissement*

Le programme 2021 que nous avons lancé en lien avec l'Agence de l'Eau et la Direction départementale des Territoires vise à permettre à la commune (donc aux usagers du service de l'eau et de l'assainissement, c'est-à-dire vous) de ne pas être pénalisée dans le calcul des redevances qui figurent sur les factures d'eau, travaux qui étaient en attente depuis de nombreuses années. Il s'agit de la mise aux normes de l'auto surveillance de la station d'épuration (qui permet de déterminer avec précision le volume des effluents que celle-ci traite et ainsi d'asseoir au plus juste ces redevances), de l'aménagement du prétraitement ainsi que de l'équipement de déversoirs d'orage situés en plusieurs points du réseau. L'ensemble de ces travaux représente un montant de 132 500 € HT, faisant l'objet d'une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur d'environ 70 % du montant des travaux.

## *Eclairage public 1ère tranche*

Les travaux de rénovation de l'éclairage public ont débuté le 15 décembre. Il s'agit de la première tranche qui devrait se poursuivre jusqu'au début février. Le conseil municipal a délibéré pour demander le financement de la seconde tranche (2022) dont nous espérons qu'elle pourra s'enchaîner avec les travaux en cours. Outre les importantes économies qu'il permettra, ce nouvel éclairage, chacun peut le constater, apporte un confort visuel supplémentaire et un meilleur éclairement.

Montant : **85 500 € HT**

Financement :

| | |
|---|---|
| SIDELC : | **33 334 €** |
| Pays Val de Cher– Romorantinais : | **33 334 €** |
| Commune : | **18 332€** |

## *Sécurisation de l'école et cantine*

Nombre de décisions prises depuis le début du mandat montrent notre préoccupation constante de favoriser le bien-être de nos enfants à l'école.

Après la sécurisation des locaux débutée en 2020, qui a permis l'installation de systèmes d'alarme pour la sécurité incendie et en cas d'intrusion ou alerte (Plan particulier de mise en sécurité—PPMS) et la fermeture par gâche électrique commandée à distance du portail d'entrée, nous avons décidé d'équiper les classes en matériel informatique : tableaux interactifs numériques, vidéoprojecteurs et «mobile» de 10 ordinateurs portables pouvant être mise à disposition des enfants dans chaque classe, pour un total de 17 500 €

Concernant la cantine, qui pour nous est un service public indispensable aux familles, dans la mesure où elle permet, en particulier aux élèves issus de familles défavorisées, de «manger» avec un repas complet et équilibré., nous avons décidé la mise en place d'un tarif «» à 1 €, d'un tarif intermédiaire à 2,85 €, tarifs appliqués sur présentation d'un justificatif de revenus, tout en maintenant pour les autres le tarif précédent à 3,15 €. De plus des commandes sont en cours pour permettre d'accroître la proportion de produits frais (2 chambres froides) et inciter au tri «écologique» des résidus de repas (une table de triage «pédagogique») pour un montant total de 3 500 €.

# Les projets pour 2022

## *Aménagement de la place de la poste*

Nous voulons mettre fin à l'anarchie qui règne dans la circulation et le stationnement entre l'Eglise et la Place de la Poste : arrêts pour des courses, empêchement des accès handicapés au cabinet médical, stationnement des covoiturages, entrées et sorties de l'école, …

Nous soumettrons à votre concertation rapidement un projet d'aménagement qui répond à toutes ces problématiques et qui intègre le projet d'ouverture d'un marché qui pourrait se dérouler en ce lieu, le vendredi après-midi tous les 15 jours à partir du printemps.

Ces travaux, dont le montant sera fonction des dispositions arrêtées ensemble, seront réalisés sur fonds propres de la commune.

## *Réfection de chaussée du CR 42,*
### *Dit « du contrôleur »*

Travaux menés en coordination avec la commune de Courmemin (chemin commun)
Montant: 61 500 € (soit **30 750 €** pour chaque commune)
Financement demandé au département (DSR) : **18 000 €**

## *Eclairage public 2ème tranche*

Montant: **82 419 € HT**
Financement :

| | |
|---|---|
| SIDELC : | **32 967 €** |
| Pays Val de Cher– Romorantinais : | **32 967 €** |
| Commune : | **16 485€** |

## *Effacement des réseaux – rue nationale*

Un dossier préparé avec la SIDELC prévoit « l'effacement » (l'enfouissement) des réseaux aériens rue nationale, entre le mail des platanes et la rue de Lassay (réseaux électriques, éclairage publique, téléphonie et fibre). Ce projet présente l'avantage de faire disparaitre tous les fils disgracieux qui ne mettent pas en valeur notre village, cette opération a surtout un objectif de sécurisation.

Montant prévisionnel des travaux : **245 045,35 €**
Financement demandé :

| | |
|---|---|
| SIDELC : | **106 299,11€** |
| Etat (DETR) : | **59 576 €** |
| CCRM : | **26 322 €** |
| Commune : | **52 848,24 €** |

Date prévisionnelle des travaux : Avril 2022

## *Nos souhaits pour 2022 :*

que les confirmations de financements parviennent plus tôt dans l'année pour que l'on puisse engager les réalisations plus rapidement.

## *La distribution en eau potable*

Les nombreuses casses du réseau d'adduction en eau potable ont montré la nécessité de renforcer celui-ci en plusieurs points. Dès cette année, nous lançons des travaux pour la sécurisation de la conduite principale issue du château d'eau en la remplaçant par une canalisation en fonte. Ces travaux, dus au manque d'entretien pendant des années de ce réseau, ne peuvent bénéficier d'aucune aide extérieure, ils seront financés intégralement sur les fonds propres du budget eau et assainissement.

## *Projet de maison d'assistantes maternelles*

Nous soutenons le projet d'implantation sur la commune de Mur de Sologne d'une maison d'assistantes maternelles porté par l'association MAM Pré en Bulles. Une rencontre organisée le 27 octobre dernier, à l'initiative de la mairie, avec les assistantes maternelles exerçant déjà à Mur de Sologne a permis de montrer que cette offre nouvelle est complémentaire et non concurrente à leur activité : les études préalables menées par les promoteurs font apparaître que des parents n'utilisant pas les services actuels sont intéressés par ce mode de garde, qui présente des caractéristiques différentes : travail en équipe permettant des amplitudes horaires plus larges, ouverture possible sur les périodes de vacances, mise en commun des pratiques et pour les enfants apprentissage de la vie en collectivité. A l'ouverture, prévue vraisemblablement à la rentrée scolaire de septembre, la capacité d'accueil sera de 12 enfants, et par la suite de 16 places. La rencontre, très constructive, s'est conclue sur une volonté de coopération affirmée des unes et des autres.

Il est à signaler que cette installation bénéficie d'une aide matérielle importante et décisive, les locaux étant mis à disposition, dans un premier temps gracieusement, par un habitant de la commune, séduit par le projet.

## *Que se passe-t-il dans ma commune ?*

Les informations et les alertes de la commune sont toujours accessibles. Le service est gratuit et illimité

**Vous pouvez aussi retrouver ces informations sur le site internet de la commune www.murdesologne.fr**

## *Projet «Ages et vie»*

La Société Ages et Vie acquiert une partie (3 666 m²) du terrain appartenant à la commune situé Rue du Chemin Vert pour 35 000 € pour y implanter un projet composé de 2 colocations pour personnes âgées regroupées au sein de 2 bâtiments, chacun d'une capacité de 8 personnes. Il s'agit d'une nouvelle forme d'hébergement (habitat inclusif) destinée aux personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie, qui ne peuvent plus résider à leur domicile et qui souhaitent cependant bénéficier d'un lien relationnel et sortir de l'isolement social.

Le conseil municipal a délibéré le 17 décembre 2021 pour autoriser la vente du terrain, qui reste conditionnée à l'obtention du permis de construire, qui sera déposé dans les prochains jours. 6 emplois d'auxiliaires de vie sont prévus dans le cadre de ce projet, bienvenu pour notre commune.

## *La rénovation de l'Eglise*

En repartant du diagnostic réalisé en 2015 par le Cabinet TRAIT CARRE, le dossier peut enfin être repris avec l'accord de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Dans un premier temps, la commune s'adjoint un Assistant Maître d'Ouvrage, la Société VADE'MECUM, qui va nous aider tout au long de l'élaboration des procédures, complexes et précises. Un maître d'œuvre (architecte du patrimoine) sera choisi pour mener une étude de structure (on voit dans le bâtiment les fissures, notamment sur les arcs, qui traduisent des mouvements), ce qui permettra d'élaborer les avants projets de ce chantier qui s'étalera sur plusieurs années et dont le montant ne pourra être déterminé qu'une fois que ces préalables auront été réalisés.

# Vie de la commune

## Festillesime

Impulsé par le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) la Mairie a subventionné une pièce de Théâtre « L'eau de la vie » qui s'est déroulé le 22 Aout dans le cadre du Festillesime 41. Un dispositif d'aide à la programmation de spectacle vivant en milieu rural. Deux spectacles sont programmés pour l'été 2022.

## 2ème Forum des associations

Le 4 septembre a eu lieu la deuxième édition du forum des associations de 17h à 19h30 sur le parking de l'aire de Loisirs où convivialité, partages et rencontres avaient rendez-vous avec un temps clément. Cela a été l'occasion d'accueillir une trentaine de nouveaux habitants ainsi qu'une nouvelle association : « Pétanque Muroise » qui se réunit chaque samedi à l'aire de Loisirs (Pour plus d'information contacter Jean Pierre au 06 66 76 94 54 ou Bruno au 06 60 38 65 60).

## Repas et colis de noël

Contrairement à l'an dernier, nos aînés ont pu profiter du repas annuel le 27 Novembre dernier permettant de renouer avec la tradition, mélangeant rencontre, partage et bonne humeur.
Pour les personnes n'ayant pas pu se déplacer, un colis de produits gourmands et festifs leur a été distribué le 10 décembre.

## Téléthon

L'édition 2021 du téléthon s'est déroulée samedi 11 Décembre. Elle a permis de collecter 488 € qui ont été reversés à l'AFM Téléthon. La municipalité, organisatrice de l'évènement remercie les associations qui se sont mobilisées pour animer ce moment festif et convivial. Merci également aux commerçants de Mur qui ont permis, par leurs dons en nature, de soutenir les marcheurs à leur retour de randonnée. Une réussite qui montre que la solidarité a du sens à Mur de Sologne, et qui donne envie de faire encore mieux l'année prochaine

## Boucherie : Changement de Propriétaire

La boucherie de Mur de Sologne « Boucherie Regnault Tradition » vous accueille depuis le 15 septembre en présence de Maxime Regnault, Sylvain Doly et Emilien Poucan.
Maxime Regnault est dans le métier depuis 17 ans, il est diplômé d'un CAP et d'un brevet. Il a travaillé auprès de 2 meilleurs ouvriers de France. Maxime a décidé de franchir le pas et de reprendre la boutique SARL CTBD Surais.
Lui et son équipe sont passionnés par leur métier et ne ménagent pas leurs efforts pour satisfaire leur clientèle.
Ils vous proposent en magasin : boucherie, charcuterie et plats préparés qui peuvent être livrés avec location de matériel sans service traiteur.

Boucherie Regnault Tradition
80 Rue Nationale
Mur de Sologne
Tel : 02.54.95.95.87
Ouvert du mardi au samedi
8h30-12h30 et 15h00-19h30.

## Du nouveau chez « Le Solognot »

Plusieurs transformations ont été réalisées à l'intérieur de ces locaux. Sylviane a décidé de rénover, aménager autrement pour mieux vous accueillir. Elle a repris le bar depuis 10 ans et propose différents services BAR – TABAC - PRESSE – FRANCAISE DES JEUX – PMU – RELAIS COLIS – RETRAIT D'ARGENT CREDIT AGRICOLE – RECUPERATION PILES USAGEES.

Le Solognot
91 Rue Nationale Mur de Sologne
Tel : 02.54.83.90.37
Ouvert :
Du lundi au vendredi 6h30-20h00
Le samedi 7h30 - 20h00
Le dimanche 8h00 - 13h00

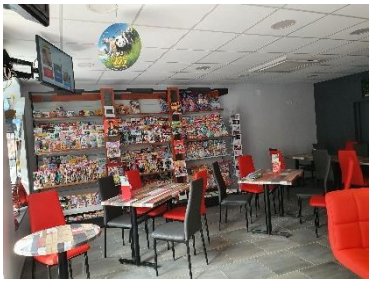

## Commémorations

Contrairement à l'an passé la situation sanitaire 2021 à permis de réaliser des commémorations tout au long de l'année…

*Célébration du 8 mai*

*4 Septembre*
*77ème anniversaire de la Libération de Mur*

*Célébration du 11 Novembre*

# Infos Pratiques

## Locations de salles

| | | Salle polyvalente | | Salle de l'aire de Loisirs | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | **Habitants de la commune** | **Habitants hors commune** | **Habitants de la commune** | **Habitants hors commune** |
| **du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12** | 1 jour | 270 € | 350 € | 140 € | 210 € |
| | Week-end | 480 € | 560 € | 200 € | 270 € |
| **du 16/04 au 14/10** | 1 jour | 220 € | 300 € | 120 € | 190 € |
| | Week-end | 380 € | 460 € | 180 € | 250 € |
| **CAUTION** | | 200€ + attestation d'assurance | | 100€ + attestation d'assurance | |
| **MENAGE** | | A la charge de l'utilisateur sinon 100€ sera facturé | | A la charge de l'utilisateur sinon 75€ sera facturé | |

Possibilité de locations de tables, bancs, barnums, … : s'adresser à la mairie

## Cimetière

| Concession CIMETIERE | Emplacement CAVURNE |
|---|---|
| **30 ans : 148 €** | **15 ans : 250 €** |
| **50 ans : 229 €** | **30 ans : 500 €** |

## Pêche

| Réouverture prévue le 15 mars | |
|---|---|
| **Carte annuelle Commune** | 32 € |
| **Carte annuelle Hors Commune** | 48 € |
| **Carte mensuelle** | 24 € |
| **Carte journée** | 5 € |

## Garderie / Cantine

**Attestation QF délivrée par la CAF ou le MSA*
*** les cartes du centre de loisirs sont vendues pour 5 ½ journées ou 5 journées*

| Tarif Cantine | | QF1* jusqu'à 850€ | QF2* de 851 € à 1150€ | QF3* à partir de 1151€ |
|---|---|---|---|---|
| | | 1€ | 2.85€ | 3.15€ |
| **Garderie périscolaire** | 5h | 9.35 € | 9.55€ | 9.70€ |
| | 20h | 37.30 € | 38.10€ | 38.75€ |
| | 30h | 55.95 € | 57.15€ | 58.10€ |
| **Centre de Loisirs**** Commune de Mur de Sologne, Lassay sur Croisne et Veilleins (regroupement scolaire) | ½ journée *(Sans repas / Gouter compris)* | 6 € | 6.45€ | 7€ |
| | Journée *(Sans repas / Gouter compris)* | 11.50€ | 12.50€ | 13.55€ |
| **Centre de Loisirs**** Hors Commune et Regroupement Scolaire | ½ journée *(Sans repas / Gouter compris)* | 8 € | 8.45€ | 9€ |
| | Journée *(Sans repas / Gouter compris)* | 15.50€ | 16.50€ | 17.55€ |

# Urbanisme

2021, une année exceptionnelle pour les procédures d'urbanisme. Sans doute en lien avec la pandémie, le nombre des procédures d'urbanisme a connu cette année un bon spectaculaire (+ 50%). Nous nous en réjouissons, cela marque le dynamisme de la démographie de notre commune, en croissance continue depuis 40 ans, le dernier chiffre officiel étant issu du recensement effectué en 2019, de 1518 habitants (1533 avec les doubles comptes) au 1er janvier 2019.

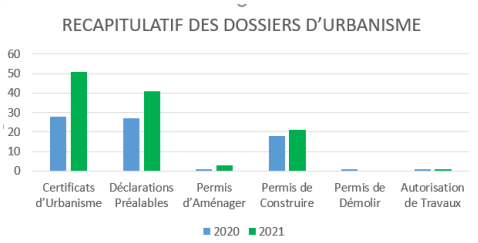


## *Guide pour des demandes de travaux sereines*

Nous appelons votre attention sur le fait que la plupart des travaux sur une habitation existante sont soumis à des formalités de déclaration ou d'autorisation préalables notamment dès lors qu'ils en modifient l'aspect extérieur.

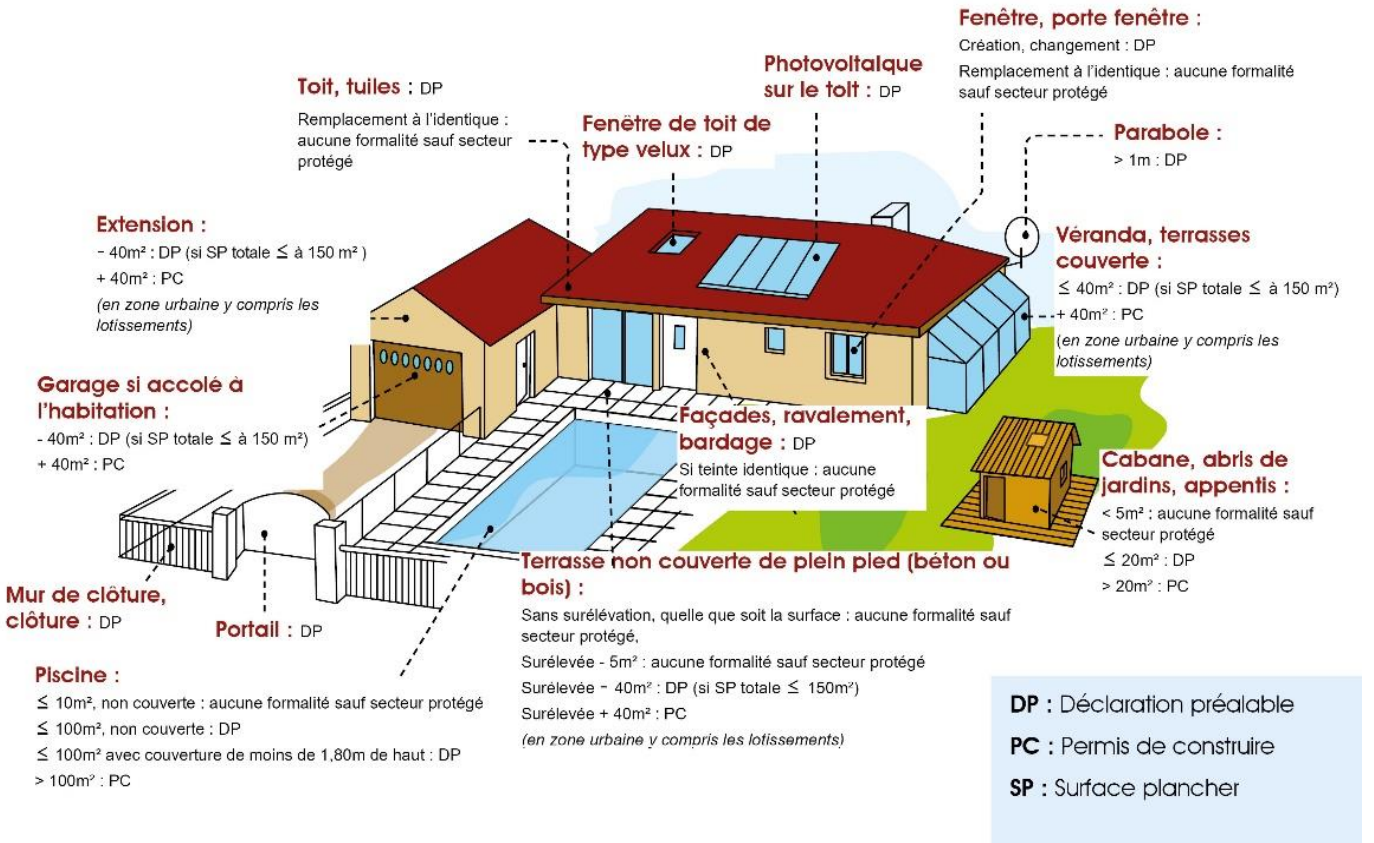

Ceci est d'autant plus vrai en secteur protégé, ce qui est le cas de la quasi-totalité du bourg (périmètre de protection de l'Eglise, monument historique inscrit). Il vous appartient d'être vigilants à ce sujet, le fait de ne pas accomplir ces démarches préalables à tous travaux est passible d'une amende de 1 200 € minimum et la démolition des travaux non autorisés peut être ordonnée. Si vous commandez des travaux, sachez que les maîtres d'œuvre, architectes et entrepreneurs ont un devoir de conseil et doivent-vous informer de vos obligations. S'ils ne l'ont pas fait vous êtes en droit de vous retourner contre eux et de mettre en cause leur responsabilité, y compris devant les tribunaux (article L 480-4 du Code de l'Urbanisme).

Sachez également que, lorsque l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est sollicité (dans le périmètre de protection), le maire, signataire des autorisations ou des refus, ne peut passer outre ce que celui-ci prescrit. Les refus sont généralement pris en application de cette disposition législative.

**N'hésite z pas à vous renseigner à la mairie avant d'entreprendre un quelconque chantier de ce type.**

# FINANCES : situation financière provisoire du budget communal

## Résultats provisoire au 23/12/2021

**Sur la période de 2021, le budget de Mur de Sologne**
**Est EXCEDENTAIRE**
**+ 94 000€**

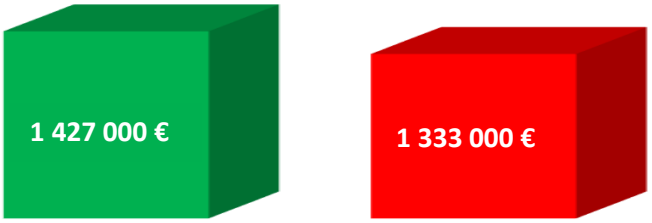


## Zoom sur le budget Principal

**Les recettes réelles de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations de salle, loyers de logements communaux, cantine, centre de loisirs, chalets, concessions cimetière...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

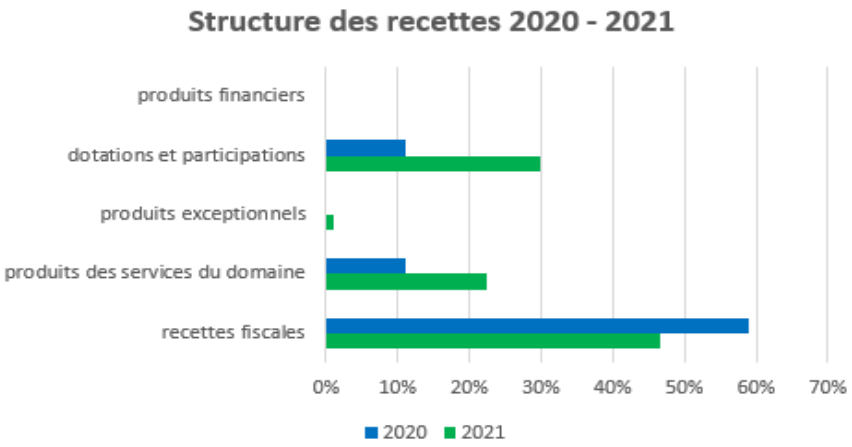


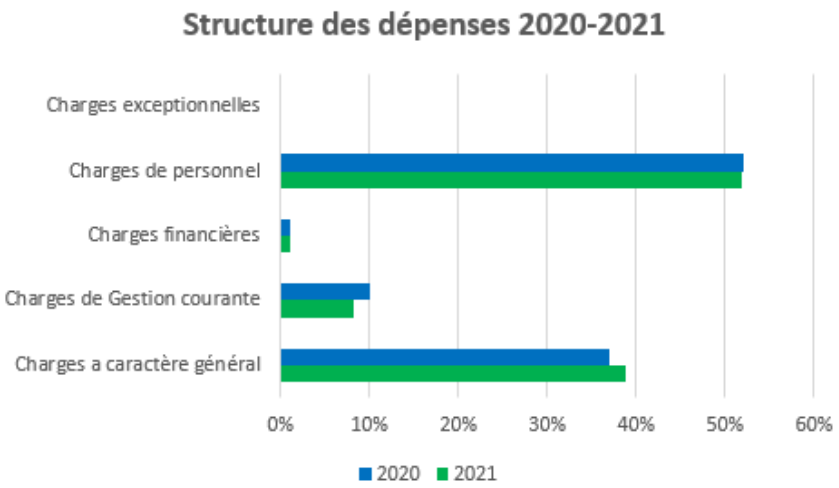


**Les dépenses réelles de fonctionnement** sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie communale, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les rémunérations des personnels représentent encore 50,7 % des dépenses de fonctionnement de la commune, ce ratio en diminution doit encore être amélioré sur les exercices à venir

# La fibre arrive à Mur

Déjà à ce jour, 370 foyers de Mur de Sologne sont raccordables à la fibre. Si c'est votre cas vous pouvez des maintenant prendre contact avec l'opérateur de votre choix (11 fournisseurs d'accès internet sont habilités) pour convenir de l'installation à votre domicile : pas de frais de raccordement à prévoir.
L'installation de la fibre nécessite une adresse postale normalisée. C'est pourquoi nous menons avec La Poste **un projet d'adressage** qui vise à ce que l'intégralité de la commune dispose d'une telle adresse. Ceci peut entrainer quelques modifications pour un nombre minime d'habitant qui seront informés individuellement des nouvelles coordonnées qui seront arrêtées à la suite de cette opération, en principe avant la fin du mois de mars 2022.
Une réunion d'information est prévue fin Janvier sur ces sujets.
Nous confirmerons la date aussitôt que nous pourrons la tenir, en fonction des contrainte pouvant être liées à la pandémie COVID

**Pour connaitre votre éligibilité : www.valdeloirefibre.fr**

# Etat Civil

**COMMAILS** Lyah, Solène, Sandrine, née le 23 janvier 2021
**SOUPIRON** Hugo, né le 5 mars 2021
**FABIEN RECHE** Estrid, Florenda, Chantal, née le 26 avril 2021
**SCHRICKE** Lucas, Timothée, né le 13 Août 2021
**MARION FRANCHET** Mylann, Elyo, né le 10 septembre 2021
**BRISSET** Henri, Geoffrey, Grégory, né le 7 Novembre 2021
**MOREIRA RAMALHO** Alessio, Lucciano, né le 19 Décembre 2021
**CORRE MAMRYCZ** Timéo, Oswald, Joël, né le 26 Décembre 2021

**ANTIGNAC** Thi Duc née **NGUYEN**, le 18 janvier 2021
**GION** Emile, le 19 janvier 2021
**CARO** Hervé Alain François, le 25 Février 2021
**FOULON** Monique Aimée Georgette, le 5 mars 2021
**MIHAILETZ** Simone Dite Lawa née **WALET FENEYKA**, le 7 mars 2021
**AZEVEDO** José, le 15 mars 2021
**ROGER** Guy Bernard, le 27 mars 2021
**RAGOT** Jocelyne Jacqueline Jeannine née **RAVINEA**U, le 10 avril 2021
**MABILLEAU** Philippe Yannick André, le 2 juin 2021
**DESOEUVRE** Paul Jean Albert, le 6 juin 2021
**FLIPEAU** Louis, le 14 juin 2021
**GAUGRY** Gaston Robert, le 2 juillet 2021
**VERNOUILLET** Michel Serge, le 17 juillet 2021
**DUFRESNES** Moïsette Lucette Georgina née **PETAT**, le 26 juillet 2021
**MAUGE** Robert François, le 28 juillet 2021
**CAPBARAT** Pierre Henri, le 30 août 2021
**GAUGRY** Suzanne, Andrée née **CHAMTON**, le 5 novembre 2021
**BORIE** Sylvette née **CHAUVET,** le 12 décembre 2021

**AUGE** Marie-Noëlle Monique & **HENRY** Christian Georges Pierre, le 3 mars 2021
**LAGARDE** Gwendoline Cécile Jeanne & **RADZIK** Edward Michel Jean James, le 11 septembre 2021